

COMMUNE : **488 OUISTREHAM**
 ARRONDISSEMENT : **14 CAEN**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE DE OUISTREHAM**



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2017

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2016 1	Taux d'imposition communaux de 2016 2	Taux d'imposition plafonnés 2017 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	20 120 743	5,42	>>>	20 277 000	1 099 013
Taxe foncière (bâti).....	13 132 603	25,59	>>>	13 229 000	3 385 301
Taxe foncière (non bâti).	84 403	27,80	>>>	83 000	23 074
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4		92 149		Total :	4 507 388
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b		>>>			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2017 5

Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6	-	92 597	-	Produit des IFER 8	-	Produit de la CVAE 9	-	TASCOM 10	-	60 300	-	DCRTP 11
				114 679	+	Versement GIR 11			+			Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

2. CALCUL DES TAUX 2017 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2016 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 7	Taux de référence 2017 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12	
Taxe d'habitation.....	5,42	Produit attendu 4 507 388 = 1 Produit à taux constants (6 décimales)	5,42	5,42	20 277 000	1 099 013	
Taxe foncière (bâti).....	25,59		25,59	25,59	13 229 000	3 385 301	
Taxe foncière (non bâti).	27,80		27,80	27,80	83 000	23 074	
CFE.....	>>>						
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2017 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu	4 507 388

A CAEN
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 HUGUES PERRIN
 le 22 MARS 2017

Le préfet,
 le

A OUISTREHAM
 Le maire,

le 10/04/2017

COMMUNE : **488 OUISTREHAM**
 ARRONDISSEMENT : **14 CAEN**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE DE OUISTREHAM**



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2017

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	83 115
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	5 183
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	17
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	1 467
Taxe foncière (non bâti) :	1 367
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	1 448
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Abattement de 25% en Corse	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	949
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
	7 885
3. CVAE 15	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrévée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFER 8

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2016, au niveau		Taux plafonds 2017 15	Taux 2016 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2017 (col.15 - col.16) 17	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17		Taux de CFE perçue en 2016 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national 13	départemental 14				Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe d'habitation.....	24,38	20,33	60,95	>>>	60,95	>>>	>>>	26,10
Taxe foncière (bâti).....	20,85	25,60	64,00	>>>	64,00	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2016 :		
Taxe foncière (non bâti).	49,31	33,61	123,28	>>>	123,28	national	communal	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés